9e Année. - N° 33. Le N° : 1 franc 16 Août 1919

Le Courrier
CINÉMATOGRAPHIQUE

RÉDACTION & ADMINISTRATION : 28, Bd St Denis, PARIS

CH. LE FRAPER
DIRECTEUR-FONDATEUR

IMPRIMERIE : 58, rue Grenéta, PARIS

TÉLÉPHONE { Direction : NORD 56.33
Imprimerie : CENTRAL 66.64

Ad. Télégraphique : COURCINÉ-PARIS

Paolo Guglielmi -13


ECLAIR
TIRAGES
TITRES
PHOTOS
DÉVELOPPEMENTS
"ÉCLAIR"
les fait VITE et BIEN
12, rue Gaillon, PARIS
Téléph. LOUVRE 14-18
CINEMA ECLAIR
PARIS

Un Nouveau Succès de

LA CÉLÈBRE

Mary PICKFORD

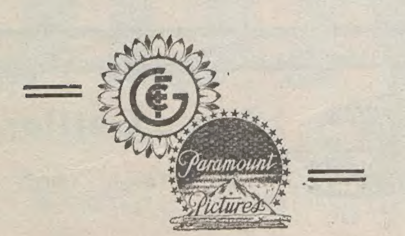


L'ENFANT de la FORÊT

Comédie dramatique en 4 parties

:: Paramount Pictures ::
:: Exclusivité Gaumont ::

Edition du 12 Sept.
Longueur : 1.500 mèt. env.
2 affiches 150×220
1 affiche d'artiste 150×220
:: :: Nombreuses photos :: ::



Comptoir Ciné-Location

Gaumont

ET SES AGENCES RÉGIONALES

9e Année - N° 33. Le N°: 1 Franc 16 Août 19[illegible]

Le Courrier

CINÉMATOGRAPHIQUE

ORGANE HEBDOMADAIRE INDÉPENDANT DE LA CINÉMATOGRAPHIE
DES ARTS, SCIENCES ET INDUSTRIES QUI S'Y RATTACHENT

ABONNEMENTS :
FRANCE
Un an. . . . . 15 fr.
ÉTRANGER
Un an. . . . . 20 fr.

Directeur : CH. LE FRAPER

Rédaction et Administration :
28, Boulevard Saint-Denis, PARIS.

TÉLÉPHONE : Direction : Nord 56-33
Imprimerie : Central 66-64

ADRESSE TÉLÉGRAPHIQUE :
COURCINÉ-PARIS

Vive la Liberté!

(Par Ch. LE FRAPER)

Mon précédent article, *Un croc-en-jambe*, était une simple protestation de principe contre le décret du 3 août. Il me vaut de nombreuses lettres qui en approuvent les termes et m'encouragent à persévérer dans la bonne voie, à creuser le sillon tracé d'un premier trait de plume.

Tous les éditeurs de films français, heureusement! n'ont pas un fil à la patte. Il en est quelques-uns qui possèdent assez d'indépendance et d'énergie pour exprimer leur opinion. Ceux-là sont avec nous, avec toutes les intelligences, toutes les volontés, contre l'odieuse tyrannie bureaucratique qui menace de nous juguler, si nous nous laissons prendre dans son lasso.

Entre cent autres, je veux citer la lettre, toute pénétrée d'indignation, d'un de mes plus fidèles lecteurs, d'un des hommes qui marchent, depuis toujours, à l'avant-garde de notre industrie. On ne saurait mieux exposer la situation avec plus de précision et de dignité.

« Avec quel intérêt et quelle satisfaction je viens de lire votre article sur la Censure, il m'est difficile de vous le dire!

« Mon impression étant que l'application de ce décret signifie la ruine immédiate et définitive de la production Française, ce n'est pas seulement à l'effondrement de l'édifice dont nous poursuivons la construction depuis dix ans que vont mes regrets, mais surtout à la perte pour la France du plus prodigieux moyen d'expansion, de civilisation, de propagande que l'on ait jamais connu.

Et, comme vous le dites si clairement, c'est bien la production Française que l'on vise et nulle autre!

Il y a des gens qui ont intérêt à cela; autant d'intérêt qu'à voir appliquer le décret sur la question du film ininflammable...

Nous sommes à l'heure critique où, de cette industrie va jaillir un Art. Nous sommes à l'heure où toute l'intelligence, toute l'énergie, tous les dons merveilleux de ce Peuple se tournent vers les travaux de la paix, et nous assistons tous les jours à l'éclosion de talents nouveaux, originaux, puissants et forts.

Va-t-on étouffer tout cela?

Cette chance qui est offerte aujourd'hui au film français de reprendre la première place, va-t-on la lui arracher sous le fallacieux prétexte d'une morale qui ne fut jamais offensée?

Il faut agir, il faut agir vite et aller droit au but. Les protestations syndicales sont souvent inopérantes. Faites mieux. Organisez un referendum. Rédigez une protestation, imprimez-la à deux mille exemplaires, envoyez-la dans *tous les Etablissements de France*, et, pendant une semaine, du 8 au 15 septembre par exemple, que chaque client de chaque cinéma soit invité à apposer sa signature sur ce document.

Lorsque que vingt millions de Français auront protesté, que fera la Censure? »

Oui, que fera la Censure? Car je suis décidé à organiser ce referendum et à prendre à témoin des sottises gouvernementales tous ceux qui aiment le cinéma, c'est-à-dire tous les Français. Et nous saurons poser la question à nos futurs représentants.

Les bistrots sont tabous, parce que leur zinc est une tribune d'où ils démolissent quiconque ose effleurer leurs privilèges. On pourra obscurcir le lumineux écran du cinéma, mais il n'est pas possible de rendre muet le directeur d'une salle de spectacle. Que ceux-ci agissent avec décision, avec fermeté. Ils deviendront bientôt les grands remueurs d'opinion auxquels personne ne résiste parmi les fantoches de la politique. Je me charge de donner les directives utiles, à tous ceux qui voudront protester avec nous contre un attentat à notre liberté intellectuelle et commerciale dont l'Industrie française du film paiera tous les frais.

Ah! je sais bien que les directeurs de cinémas ne sont pas les premiers intéressés, et qu'ils trouveront toujours, dans le flot bouillonnant des productions internationales, de quoi alimenter leurs spectacles. Mais, avant d'être directeurs, ils sont Français. Beaucoup d'entre eux ont payé le cruel tribut du sang, ont combattu durant de longs mois, risquant cent fois leur vie. Ils ne voudront pas tolérer que notre nation généreuse et forte soit émasculée pour le bon plaisir ou l'intérêt d'une bande noire de budgétivores.

Cette Censure complémentaire dont nous gratifie l'inconscience d'un ministre, sous je ne sais quelle suggestion occulte, car celui-là est bien incapable d'inventer une telle combinaison, est immorale au premier chef. Il est fâcheux que notre Chambre Syndicale soit aussi veule, et qu'elle ait presque avalisé le décret du 3 août 1919 en proposant des arrangements.

Elle a demandé :

1° Que les fiches de visa attribuées jusqu'ici aux films soient maintenues;

2° Que la censure de la Préfecture de Police soit en tout état de cause supprimée;

3° Que le décret, au cas où il ne serait pas rapporté, ne soit applicable qu'aux films projetés dans les cinémas acceptant des enfants au-dessous de 15 ans et non accompagnés.

Autant en emporte le vent. Et cette timide supplique à peine déposée sur le bureau du Ministre a été enterrée. Il n'en sera plus jamais question.

Mais, le lendemain, la Censure, pour impressionner les foules, fit un coup de force. Elle interdit la présentation du film d'actualité, pris par une grande maison parisienne, du Sergent-Aviateur Godefroy, passant, en avion, sous l'Arc-de-Triomphe de l'Etoile.

On a osé commettre cet abus de pouvoir odieux. Pour quelles raisons? Va-t-on taxer d'immoral un exploit aussi vertigineux? Le moindre bon sens imposait au contraire de multiplier ce film et de l'envoyer dans le monde entier porter la gloire immortelle de notre nation. Admirable exemple de courage, cet exploit sportif aurait provoqué l'enthousiasme et l'admiration de tous les peuples pour notre France éternelle qui possède encore des hommes de cette trempe, après les cruelles hécatombes de la guerre où la fine fleur de sa jeunesse a été fauchée. Quelle splendide propagande au moment où nous avons tant besoin de donner au monde une preuve de notre irrésistible vitalité!

On a fait cette maladresse coupable, qui est un défi au bon sens. Quel irresponsable a osé? Encore une fois, quel bas intérêt a pu provoquer semblable décision?

Et cette menace perpétuelle demeure suspendue sur nous. Elle est là, sournoise, impalpable, invisible, prête à toutes les hypocrisies. Elle s'appelle la Censure d'Etat, et c'est parce que nous n'en voulons pas que nous demandons l'abrogation du décret du 3 août dont l'aplication peut porter un coup mortel à l'industrie française du film.

CHARLES LE FRAPER.

PATHÉ **Prochainement** PATHÉ



M. POUCTAL

Adaptateur
et Metteur en scène

Travail, *c'est le passé, c'est le présent, c'est l'avenir !*

Saisissante évocation, troublante réalisation d'une société idéale, créée de toutes pièces par l'imagination puissante d'un rêveur de génie, lutte sans merci du progrès et de la routine, de la vérité sociale et du préjugé de classes : telle est l'œuvre de ZOLA.

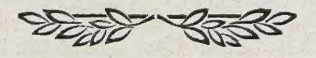
L'adaptation cinématographique d'un ouvrage de cette envergure exigeant une étude approfondie des détails, un choix judicieux des décors ne pouvait être mieux exécutée que par M. POUCTAL, dont la brillante carrière du « Comte de Monte-Cristo » a consacré une fois de plus le grand talent.



M. LÉON MATHOT

L'INOUBLIABLE
:: CRÉATEUR ::
du " **Comte de Monte-Cristo** "

Le Protagoniste applaudi
de tant de films à succès
:: *dans le rôle de* ::
Luc FROMENT, Ingénieur



TRAVAIL

Pendant de longs mois M. Pouctal a consacré toute son activité, à la réalisation cinématographique de cet « évangile » de pure et belle tendresse et de fraternelle humanité.

Rien n'a été épargné : ni le temps, ni les moyens, ni l'argent.

Le Gouvernement, pour la première fois peut-être a compris l'intérêt national qu'il y avait à ce qu'un tel film fut dignement présenté. Toutes les facilités, tous les appuis, ont été donnés pour utiliser les usines officielles.

C'est dire que TRAVAIL a pu être tourné dans le cadre le plus approprié à son éxécution.

La magnifique pensée de Zola, si humaine, si puissante et si noble, a donc été visualisée avec tout le souci d'art et de vérité qu'elle mérite.

M

êt

es

NTÉ, etc.



William FARNUM

NQUEUR

FOX FILM-CORPORATION

Un Office Commercial Français à Madrid

Pour répondre aux vœux du Parlement, un Office commercial français a été créé à Madrid, qui fonctionne comme les offices similaires de Londres et de Zurich, sous l'autorité du ministère du Commerce et du ministère des Affaires étrangères.

Son siège est à Madrid, 18 et 20, Calle del Principe, où son directeur, M. Carlos Dubois, se trouve installé. Un bureau correspondant a été ouvert à Paris, dans les locaux de l'Office national du Commerce extérieur, 3, rue Feydeau, avec lequel l'Office commercial français de Madrid travaille en étroite collaboration, comme le font déjà les autres offices commerciaux.

Cet Office a pour objet de développer et d'améliorer les relations commerciales entre la France et l'Espagne.

A cet effet, son activité se manifeste principalement de la façon suivante:

1° Il organise périodiquement des présentations d'échantillons et de modèles, soit des présentations générales comprenant un groupe d'industries similaires tel que les industries des produits chimiques, la bijouterie, la couture, etc..., etc..., soit des présentations réduites à une spécialité ou aux produits d'une seule maison.

Qu'elles soient générales ou réduites, ces présentations, qui s'adressent non à la clientèle privée, mais aux commerçants importateurs espagnols, sont organisées dans un but essentiellement pratique.

2° Il s'emploie également à procurer aux exportateurs français qui lui en font la demande des représentants habitant l'Espagne.

3° L'Office met à la disposition des agents et des voyageurs venant de France son expérience des affaires locales ainsi que ses relations dans le monde des acheteurs espagnols.

4° Il s'efforce de renseigner nos exportateurs sur tout ce qui peut intéresser le commerce avec l'Espagne, principalement sur les tarifs et les formalités de douane, sur les transports, les conditions de vente, le crédit, etc...

D'une façon générale, il ne négligera rien de ce qui peut contribuer à rendre plus actif et plus facile notre commerce avec l'Espagne.

Le Ministre du Commerce,
CLÉMENTEL.

TRAVAIL

Au moment où les grands problèmes sociaux passionnent l'opinion mondiale, **TRAVAIL** sera un vibrant appel à la solidarité, à la concorde et à l'amour.

Cette adaptation, pour ne pas trahir la pensée du maître Romancier et rester fidèle à l'esprit de son œuvre demandait une interprétation de premier ordre :

Mmes Huguette DUFLOS,
Juliette CLARENS,
Lise LAURENT,
Andrée BRABANT.
Andrée LIONEL, etc.

MM. Raphaël DUFLOS,
L. MATHOT,
Camille BERT,
Marc GÉRARD,
DALLEU, etc., etc.

Tous artistes au talent consacré ont collaboré à l'exécution.

Le public sera surpris et charmé de voir groupés dans le même film, autant d'artistes aimés et réservera à **TRAVAIL** l'accueil triomphal que mérite cette œuvre puissante.



Mlle HUGUETTE DUFLOS

de la Comédie-Française

La plus admirée des Vedettes Françaises

interprète le rôle de

JOSINE



·T·R·A·V·A·I·L·

PATHÉ

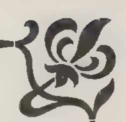


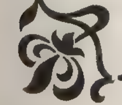
PATHÉ

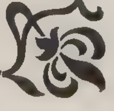
M. RAPHAËL DUFLOS, **de la Comédie-Française**

dans le rôle de

DELAVEAU, Directeur d'Usine.







RECENSEMENT

des Cinémas Français et des Villes dépourvues de Cinémas

(*9e Liste*)

ARDENNES

CHARLEVILLE. — 260 kil. de Paris, 22.654 habitants. Gaz, électricité. — Deux établissements cinématographiques: Cinéma-Pathé, avenue de la Gare, et Américan-Cosmograph, cours d'Orléans.

FUMAY. — 285 kil. de Paris, 5.790 habitants. — Il n'existe pas d'établissement cinématographique. *La population de cette localité étant essentiellement ouvrière, un cinéma aurait des chances de réussite.*

MEZIERES. — 246 kil. de Paris, 10.403 habitants. Electricité. — Il existe un établissement cinématographique, route de Prix, n° 6, exploité par M. Thiriot Marcel. Un second cinéma ne ferait pas d'affaires.

RETHEL. — 196 kil. de Paris, 5.187 habitants. — Il n'existe pas d'établissement cinématographique. *Il y avait un cinéma à Rethel en* 1914.

ROCROI. — 244 kil. de Paris, 2.256 habitants. — Il n'existe pas d'établissement cinématographique. *Un cinéma pourrait faire des affaires.*

SEDAN. — 260 kil. de Paris, 19.516 habitants. Gaz, électricité. — Il existe un établissement cinématographique. *La ville de Sedan comptait deux cinémas en* 1914.

VOUZIERS. — 231 kil. de Paris, 3.591 habitants. — Il n'existe dans cette ville qu'un cinéma des armées. Un établissement civil pourrait faire des affaires. *Vouziers comptait un cinéma en* 1914.

ARIÈGE

MAS D'AZIL. — 791 kil. de Paris, 1.972 habitants. Electricité. — Il existe un cinéma, Directeur M. Gouzy François.

MIREPOIX. — 803 kil. de Paris, 3.558 habitants. Electricité. — Il n'existe pas d'établissement cinématographique. Il n'est pas possible d'en installer un en ce moment. Le local qui conviendrait à cet usage est encore occupé par l'autorité militaire.

PAMIERS. — 778 kil. de Paris, 10.017 habitants. Gaz. — Il existe deux cinémas qui fonctionnent deux fois par semaine: le cinéma Bonnet Louis (ancien hôtel Catala) et le cinéma Oblin (théâtre des Variétés). Un troisième établissement n'aurait aucune chance de faire ses frais.

SAINT-GIRONS. — 812 kil. de Paris, 5.929 habitants. Electricité. — Trois établissements cinématographiques: Le Royal Skating, direction Mme Michel; Les Variétés, direction M. Faur Terdigou; Café Liriei-Pouech. Un quatrième établissement ne pourrait faire d'affaires.

Petits tuyaux du Dénicheur.

M. Louis Dufflot, rue de la Poste, à Annoulin (Nord), est acheteur de fauteuils à bascule et strapontins.

Cinéma à vendre dans jolie ville de Bretagne. Bénéfice actuel: 500 à 600 francs par semaine. A doubler facilement à partir d'octobre. Prix: 80.000 francs. Ecr.: *Ouest-Eclair*, Rennes.

quelle est cette AVENTURE ?????...



SUPER-FILM-LOCATION



8 bis, Cité Trévise, PARIS — Téléphone : Central 44-93

Présentation du **Mardi 26 Août,** au Palais de la Mutualité

LIVRABLE LE 3 OCTOBRE

Un titre sensationnel

LE MAITRE DE FORGES

d'après le célèbre roman de Georges OHNET

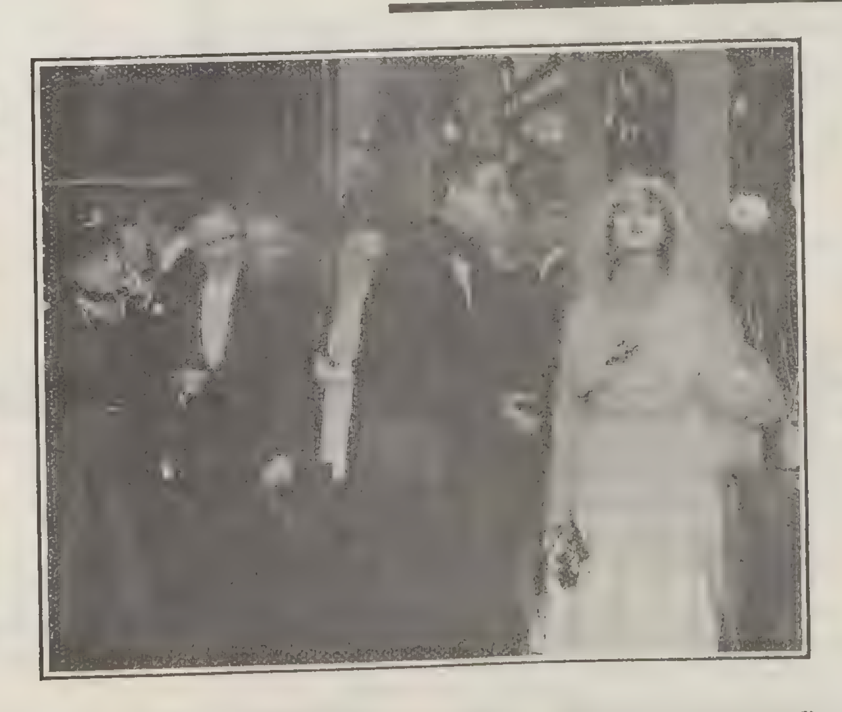
Un film impeccable

Chef-d'œuvre

d'adaptation

de mise en scène

de photographie



Enorme publicité

6 affiches

44 photos

Interprété par PINA MENICHELLI, LINA MILLEFLEURS & NOVELLI

(Edition Itala. — Vedette film U. A.)

Ecrivez dès à présent à SUPER-FILM et assurez-vous LE MAITRE DE FORGES, vous ferez de grosses recettes

Agence pour le Nord : M. FEYAUBOIS, 40, Rue du Priez, LILLE

La Réaction Cinématographique

Les journaux ou revues dans lesquels on traite les questions cinématographiques, où l'on donne une critique des principaux films à succès, deviennent de plus en plus nombreux, ce qui prouve bien, quoique disent les cinéphobes, que le cinéma est entré dans nos mœurs. Ayant été amusant, historique, globe-trotter, scientifique, et au prochain jour... électoral, le cinéma, qui ne connaît ni l'obstacle ni la fatigue, peut aller n'importe où et être à la hauteur de toutes les situations. Mais il importe, maintenant que son lancement est assuré, que l'on soigne la partie théâtrale autant que l'on a soigné la partie scientifique. Si l'on se reporte aux débuts de la cinématographie, il faut convenir qu'à ce moment où il s'agissait de conquérir ses lettres de créance et de s'imposer, les films les plus extraordinaires et les plus fantastiques ont vu l'écran. Ce fut une véritable époque d'acrobatie, de tours de force ; chaque scénario avait son auteur, son acrobate, son marcheur sur fil de fer. On crevait les plafonds avec une facilité extraordinaire et le gros rire ou la longue angoisse étaient deux règles, le côté psychologique était absolument inexistant.

On se lassa de l'acrobatie comme on se lassa du documentaire, des voyages car le goût du public change chaque jour et évolue lentement.

A part certains films étrangers qui passent dans nos salles, nous pouvons constater que le film français possède une technique propre et que l'action évolue selon une formule propre au cinéma. Le ciné-roman a fait faire à l'Art muet un progrès considérable car si le public aime le fantastique, il aime aussi le film qui évoque les passions humaines, qui l'émeut et le charme en même temps, qui est enfin conforme à la vérité, à la vie.

Ecoutons le public qui cause pendant les entr'actes, c'est le meilleur moyen de connaître ses goûts et ses préférences.

Une réaction s'impose dans nos actions dramatiques; il faut arriver à donner au cinéma un terme digne de lui.

Rejetons les scénarios fantastiques où pour un oui ou un non on fait parler la poudre, où les suicides et les morts violentes sont monnaie courante, etc., etc. Mettons de la vérité, de la vraisemblance dans tous les films qui veulent être littéraires. Il faut maintenant polir notre ouvrage, la cause du cinéma est indiscutablement gagnée, et nous pouvons, tout en faisant des affaires, c'est-à-dire satisfaire aux goûts de tous les publics, donner à l'écran une tenue littéraire comme au théâtre.

Le meilleur moyen est de faire appel au concours des littérateurs en leur offrant avec des garanties sérieuses des débouchés nombreux pour leurs productions. Les auteurs à qui l'on dirait comment on traite un scénario sauront se plier à la technique du film et nous aurions alors des œuvres telles que « Forfaiture » ou « Intolérance ».

Mais il ne faut pas que l'on sabote une œuvre, il faut aussi la payer comme toute production, par les sommes offertes, par des concours, par la publicité et surtout par les garanties sur les droits des auteurs. On verra sortir toute une pléiade d'auteurs, non pas seulement ceux qui sont connus et consacrés, mais tous ceux qui, soit par timidité ou manque de moyens, laissent des œuvres dignes de l'écran dormir au fond d'un tiroir.

Le cinéma c'est le vrai théâtre du peuple où moyennant un prix modique on voit des œuvres artistiques, où sans effort on voit des paysages lointains et merveilleux. Que nos vices, nos défauts, nos qualités soient adaptées à l'écran pour servir à l'éducation du peuple, que l'on traite enfin le cinéma comme le théâtre parlé qui est la reproduction de la vie.

C.-F. TAVANO.

A propos du décret du 3 Août

Instituant une nouvelle Censure Cinématographique

M. Jules Demaria, Président de la Chambre Syndicale, vient d'adresser la lettre ci-dessous au Ministre de l'Instruction Publique, au sujet de son décret sur la censure des films.

A Monsieur Lafferre, Ministre de l'Instruction Publique, Paris.

Monsieur le Ministre,

En ma qualité de Président de la Chambre Syndicale de la Cinématographie Française et de Vice-Président de la Commission extra-parlementaire qu'il a été chargée par M. le Ministre de l'Intérieur d'élaborer un projet de Statut du Cinématographe, je me permets d'appeler respectueusement votre attention sur le désir exprimé dans le projet pour qu'une large place soit réservée à des personnalités de l'Industrie cinématographique au sein de ce Comité de censure prévue par elle, et que vous venez d'instituer par un décret.

Etant donné l'importance considérable des intérêts engagés dans les entreprises cinématographiques, qui ont actuellement plus que jamais besoin de la sollicitude des pouvoirs publics, je ne doute pas que vous ne teniez compte, dans la plus large mesure, du vœu que je me permets de vous rappeler.

Je reste entièrement à votre disposition pour tous renseignements dont vous pourriez avoir besoin et vous prie de vouloir bien agréer, Monsieur le Ministre, l'hommage de mes sentiments très respectueux et dévoués. J. DEMARIA.

Parfait, M. le Président!

Vous n'avez plus maintenant qu'à réunir les membres de la *Chambre Syndicale* et à leur faire voter un ordre du jour de félicitations au Ministre de l'Instruction Publique et des Beaux-Arts. Nous ne nous attendions pas à moins de votre part.

On ne saurait passer sa tête dans la lunette de la guillotine avec plus d'inconscience.

Semblable héroïsme vaut bien une citation à l'ordre du *Courrier*. La voici.

On là dit très JOYEUSE !!!!

NOS DERNIÈRES PRÉSENTATIONS

L'Impasse................ *Drame*
A côté du Nid.............. »

LE TRIANGLE JAUNE..... »
(7 épisodes)

La Lune de Miel Imprévue. *Comédie*
VÉDRINES........... Film patriotique

CHRISTOPHE COLOMB,
Grand Film historique.

L'Anniversaire........... *Comédie*
Un Soir................. *Drame*

Une Chaumière et un Cœur
Comédie du Far West

La Série des 7 Péchés Capitaux
LA PARESSE. — L'ENVIE

Graziella................ *Drame*
Le Club des Suicidés..... »
Le Mystère de la Villa Mortain.. »
La Conquète de Chanaan. *Comédie*

PROCHAINEMENT

UNION-ÉCLAIR

Le Mercredi 20 Août

UN TRÈS BEAU DRAME

La Princesse de Bagdad

ADAPTÉ DE L'ŒUVRE

d'ALEXANDRE DUMAS FILS

(TIBER-FILM --- SÉRIE VEDETTE U. A.

Affiches, Notice, etc.

Un grand film dramatique de DUSTIN FARNUM

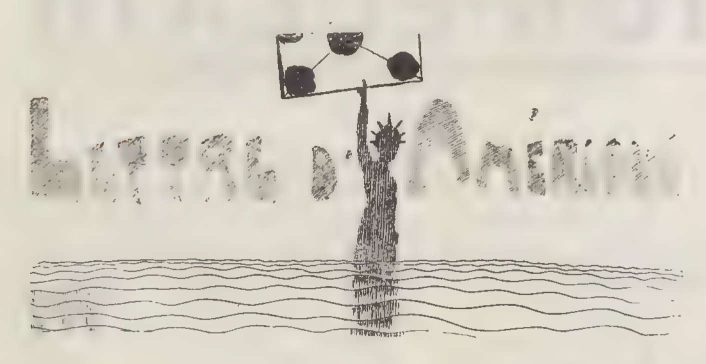
LE PETIT DÉMON

La Série Sensationnelle des Films LOUIS NALPAS :

Un Ours. — Serpentin au Harem

Dandy fait un Béguin

etc., etc.



New-York.

Programmes du 27 juillet au 2 août 1919

RIALTO. — *Nugget Nell,* le titre de ce film est intraduisible et le scénario est incohérent. « Understand first of all, that we do not recommended this comedy » (nous ne recommandons pas cette comédie), dit le rédacteur du *New-York Tribune,* qui ajoute : « ou bien vous penserez que Nugget Nell est très drôle ou bien comme moi, vous penserez que c'est ennuyeux à mourir ». C'est ce que je pense, car je crois que ce film bat le record de la stupidité. Dorothy Gisg est tout à fait anti-naturelle dans ses gestes désordonnés et épileptiques.

THE STRAND. — *The Love Burglar.* L'Amour cambrioleur, tel est le titre de ce film qui est basé sur une histoire invraisemblable. Mais malgré cela il plaît et amuse.

Scénario : David Strong pour sauver son frère amoureux d'une chanteuse de cabaret borgne, rendez-vous de voleurs et bandits de la ville, s'est travesti en apache. Il arrive au cabaret juste au moment où le cabaretier, aidé de ses clients, s'apprêtaient à dévaliser son frère. David Strong accoutré comme il est, ressemble à un fameux bandit Dave Borgan, justement attendu par le cabaretier et ses acolytes. David Strong va vers son frère absolument assommé par les libations qu'il a faites, puis, froidement, devant le cabaretier et ses amis, lui dérobe son portefeuille et ses bijoux, puis, il le pousse dehors où il est recueilli aussitôt par son chauffeur qui le ramène chez lui. Le cabaretier félicite David Strong, qu'il prend pour Dave le bandit, puis demande à partager. Mais David sort son revolver, ce qui a le don de calmer le cabaretier et ses sinistres clients. On sait, en effet, que Dave le bandit est un tireur extraordinaire au revolver. En ce moment, un des clients cherche à embrasser la chanteuse. Celle-ci se réfugie auprès de David qui prend fait et cause pour elle. Il y a bataille et David réussit à tirer la chanteuse de ce mauvais pas. Il l'accompagne jusque chez elle, où celle-ci s'aperçoit que David est blessé à la tête. Elle fait entrer le jeune homme dans sa chambre et elle le panse adroitement. La chanteuse est très jolie. David tombe amoureux, mais il ne dévoile pas son incognito et passe toujours pour Dave, le célèbre bandit. Mais la chanteuse est elle-même un célèbre auteur de romans, elle aussi s'était camouflée en chanteuse pour étudier les mœurs des clients des cabarets borgnes de la capitale.

Enfin, tout se découvre le jour du mariage du frère de David Strong. Ce dernier est agréablement surpris en apprenant que la chanteuse qu'il aime est de la haute Société et tout finit par deux mariages.

M. Wallace Reid m'a beaucoup plu dans le rôle de David Strong, c'est un artiste consciencieux au jeu sobre et élégant. Miss Anna Nilsson, dans le rôle de la chanteuse, est également très sympathique.

RIVOLI. — *The Way of a Woman.* Le chemin d'une femme. Scénario fastidieux et d'une longueur fatiguante. *Even Norma Talmadge's Beauty Can't Make a Good Picture of The Way of a Woman* (même la beauté de Norma Talmadge ne peut faire un bon film du « Chemin d'une Femme », c'est ce que dit le *New-York Tribune* dans son compte-rendu.

Enfin, résultat de la semaine, sur trois films un de passable, au *Strand,* les deux autres complèteront les innombrables navets que les maisons Américaines sont en train de cultiver pour les exporter en France sans doute, où l'on est tellement accueillant.

Au Cohan Théâtre on donne *The Fall of Babylone* (La chute de Babylone), de la Griffith's. J'avoue franchement qu'il y a là une tromperie. On paie 12 francs la place pour assister à du déjà vu. Cela m'étonne beaucoup. La célèbre marque D. W. Griffith's devrait être au-dessus de semblables combinaisons.

La Chute de Babylone est, comment dirais-je, un replâtrage. M. D. W. Griffith's a pris d'*Intolérance* l'époque de Babylone, il a ajouté quelques scènes et voilà un nouveau grand film.

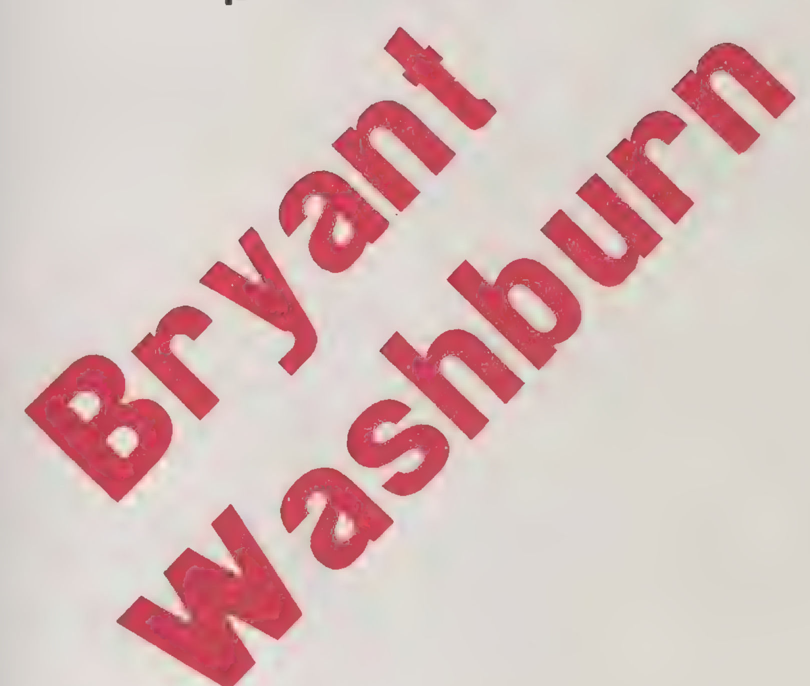
Constance Taldmage, dans le rôle de The Mountain Girl, nous a du moins fait voir la différence qu'il y a entre une femme de 20 ans et une de 25.

Voici comment. *Intolérance* a été fait en 1914. Constance Talmadge avait alors 20 ans, elle jouait le rôle de The Mountain Girl dans l'époque de « Babylone », où elle était d'ailleurs superbe d'allure.

On parle du GRAND-HÔTEL !!!!

DELAC & VANDAL

présentent





dans

SON HABIT

exquise Comédie en 5 parties

le premier film d'une série interprétée
par le spirituel comédien américain

AGENCE GÉNÉRALE CINÉMATOGRAPHIQUE

16, Rue Grange-Batelière — PARIS

Pour le replâtrage de la *Chute de Babylone,* nécessairement, il a fallu recourir à nouveau à Constance Talmadge qui a maintenant 25 ans. Comme l'action est pour ainsi dire du même jour, nous voyons Constance Talmadge à 20 et à 25 ans. Cela choque beaucoup. M. D. W. Griffith's, je crois, que vous perdez vos qualités de metteur en scène pour ne pas avoir remarqué le contraste des deux personnages. On ne vous félicite pas à New-York d'avoir fait montre, vis-à-vis du public, d'un semblable sans-gêne. Si vous trouvez que *Intolérance* ne vous a pas rapporté les millions que vous pensiez, vous n'aviez qu'à couper dans ce film une dizaine de nouveaux !!!! films à bon marché. Dire que j'ai payé 28 sous pour voir *Intolérance* et que jai payé 12 francs pour voir une des parties d'*Intolérance* mal maquillée. Il est vrai, j'ai vu la différence entre Constance Talmadge à 20 ans et Constance Talmadge à 25 ans, puis j'ai aussi reconnu dans la figuration, des artistes qui ont maintenant une renommée. Les journaux de New-York critiquent vertement la façon d'agir de la marque D. W. Griffith's.

MONFILS.



Les nouveautés en location à Bruxelles.

Etablissements L. Aubert, 40, place de Brouckère (cité Van Volxem) Bruxelles : Baiser camouflé, (June Caprice), Calvacade amoureuse (Tom Mix), Tour du monde en 9 minutes (Dick and Jeef), Aubert-Magazine n° 37, Aubert-Journal.

Elite-Film, Bogaert 85, rue de Brabant Bruxelles : Bon sang ne ment jamais, Pour la liberté du monde, Quand la guerre éclata, Gloire aux héros, Victime, Mort aux espions, Le Masque du héros, Kulture, L'Ensevelie vivante, Le baiser d'une Morte, L'Orpheline ou Ghetta, La Vierge des poissons, Une Conspiration aux courses, Les petits martyrs, Rina l'Ange des Alpes, Quand l'amour commande, Comme en ce jour-là, Que ne puis-je oublier sans mourir, Fleurs d'automne.

Agence Cinématographique Victor Evrard, 86, rue des Plantes, Bruxelles : Match de boxe Carpentier-Dick Smith, Betta la Bohémienne, film en 5 actes, Le Scandale, Le Lévrier d'argent, drame, La Punition du Péché, drame, L'Espionne de Downing Street, film d'actualité, Gentilhomme de Race, drame, The Bull's Eye ou Le Rancho de la Mort. Grand choix de comédies en 2 parties, comiques américains et anglais.

L. Gaumont, 11, Quai au Bois-de-Construction et 4, rue de la Forêt d'Houthulst Bruxelles : Jeune fille d'Hier et d'Aujourd'hui,, comédie, Georget fait un enlèvement comique, Gitanilla, comédie, Aubade à Sylori, comédie.

American film, G. Gilbert-Sallenave 28, rue de la Blanchisserie, Bruxelles : La Femme fatale, drame, Vilaine transaction, drame, Le Phare éteint, drame, Associés dans le crime, drame, La proie du loup, drame, Dent pour Dent, cow-boy, La mine de diamants, cow-boy.

Cinématographes Harry, Emile Conratte, concessionnaire exclusif, 97, rue des Plantes, Bruxelles : Le Mariage de Mary, comédie, Loin du pays, drame, Colette, comédie, Kikcet aux bains de mer, Ketty raffole du cinéma, comique, Villes arabes, plein air.

Etablissements L. Van Goitsenhoven 17, rue des Fripiers, Bruxelles : Cest la faute à bébé, comique, Les bandits du rail, drame, Les gardiens du Phare drame, Le portrait de Daisy, comique, Le Bracelet magique, comique.

Ciné-Location Eclipse, Leloup, directeur, 74, rue des Plantes : Nouvelle Aurore, 15e épisode, Fatalitas, Intrigue-Jalousie, Dans le Tyrol, Journal-Eclipse.

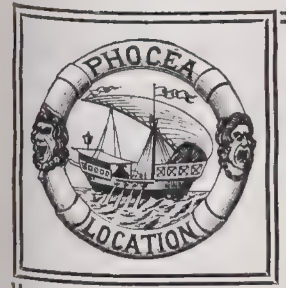
" Le Courrier " en Italie

L'ALERTE

Elle nous vient de l'Ouest.

Il y a quelques jours, j'ai assisté à la présentation de deux bandes d'Outre-Océan. Mon impression de spectateur, résume au fond celle que beaucoup de loueurs et acheteurs de films, ont éprouvé lors de cette présentation inoubliable.

L'Occident, de Kistemakers, interprété par Nazimova a



Nazimova-Productions

ÉDITION MUNDUS FILM

Prochainement :

Hors de la Brume

GRAND DRAME MARITIME

La Lanterne Rouge

GRANDE SCÈNE D'EXTRÊME-ORIENT

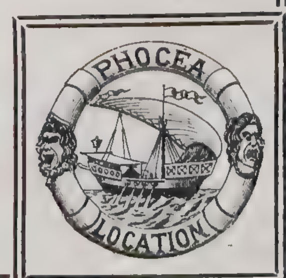
Mis en scène par

ALBERT CAPPELLANI

seront bientôt mis en location par

PHOCÉA-LOCATION

à Paris et dans ses Agences



CINÉ-LOCATION "ECLIPSE"

BIENTÔT

UN TITRE

UN FILM

SA GOSSE

Comédie sentimentale et réaliste

de **M. ANDRÉ LEGRAND**

MISE en SCÈNE de **H. DESFONTAINE**

INTERPRÈTES :

Mlle ELMIRE VAUTIER

et la Petite ODETTE

ROYAL FILM

EDITION "ECLIPSE"

FILM FRANÇAIS

détruit d'un coup bien des illusions que nous conservions encore sur notre vieille Europe. Cette artiste joue comme aucune étoile n'a jamais joué. Dans sa figure, dans son corps, dans ses mains, dans ses geste nouveaux, à nos yeux désormais esclaves des conventions de l'écran on sent une interprétation admirable et puissante, faite d'attitudes toutes inédites. Elle joue, parce qu'elle sent; on le voit dans ses yeux étranges aux regards charmeurs qui semblent exhaler son âme.

Franchement, *l'Occident,* qui par l'interprétation d'une autre artiste aurait pu être simplement une bonne bande, par la personnification de Nazimova, devient un chef-d'œuvre, une pièce unique.

L'autre bande, *La Lanterne Rouge,* représente un effort encore supérieur. La mise en scène et l'interprétation sont admirables. Les milieux exotiques où les scènes se déroulent, le choix mieux fait des autres interprètes entourant Nazimova, le double rôle de cette grande artiste, qui personnifie deux civilisations différentes et deux différents esprits, font de cette bande une œuvre colossale. Il est difficile de trouver un qualificatif assez expressif pour la définir.

Le Ciné aujourd'hui est un Art, un art noble et non pas un moyen quelconque de spéculation. Il faut se fixer cela dans le cerveau... et abandonner la légende que nous autres, de la vieille Europe, puissions à jamais apprendre l'art aux autres, surtout lorsqu'il s'agit d'un art récent tel que celui de l'écran.

La Bible. — On tourne cette œuvre grandiose à la nouvelle Firme : Appia Films, constituée par MM. Armand Vay et le Docteur Gariazzo. Cette bande est divisée en cinq parties. Sa mise en scène occupera plus d'un an.

Une nouvelle maison. — A ce qu'il paraît, on va bientôt fonder dans la capitale la « Mantva Film ». Première actrice « Candida De Jacobis »; metteur en scène : Bianco de Ferrini. Beaucoup de bonne volonté, beaucoup de capitaux.

On dit :

Que par le fait même de la signature de la paix beaucoup de gens de Bochie ont déjà commencé par la Suisse leurs envois d'appareils de prises de vues et de projection.

Qu'à la suite de ce permis d'importation en notre pays, le mark est monté de 65 à 85.

Que plusieurs protecteurs des produits italiens, sont en train de préparer un projet de loi pour imposer de forts droits d'entrée aux films étrangers.

Que M. Cassano, le vaillant directeur artistique de la Monaldi Film, vient de composer un très intéressant sketch moitié filmé et moitié à jouer sur la scène.

FERRUCCIO BIANCINI.

FERRUCIO BIANCINI, *Rappresentante redattore del* Courrier, *Via Rasella,* 152, *Telef.* 34-19, *Roma.*

" Le Courrier " à Lille

Chronique Lilloise. — Malgré la saison des vacances, nos salles de spectacles cinématographiques ne désemplissent pas. Il est vrai que depuis quelque temps les programmes ne laissent rien à désirer et le public, très avide de drames à épisodes, fréquente d'une façon assidue les établissements.

L'OMNIA-PATHÉ fait toujours salle comble chaque soir. C'est justice, car la compositon de ses programmes est un sûr garant de succès. Le film à épisodes « Hands Up » a obtenu jusqu'au bout un accueil chaleureux. L'annonce du film « Par l'amour » a fait sensation et les habitués se proposent bien de ne pas rater un seul épisode. *Lady Love* mérite tout le bien que l'on peut en dire; c'est un film digne de la marque Pathé; il est très bien joué, la mise en scène en est impeccable. Quant au scénario, il est très bien conçu, peu banal et d'un intérêt constant. Signalons aussi un superbe voyage en Suisse qui a été très goûté.

PRINTANIA a remporté un franc succès avec *Forfaiture* (très bon film). *Le cas de conscience* est un drame très bien mis en scène, les artistes bien choisis et la reconstitution de l'époque très bien observée. L'intérêt du drame est d'ailleurs bien suivi. C'est un des très bon films de la Société Eclipse. Cet établissement continue à faire paraître *La Nouvelle Aurore,* toujours plus intéressante et dont les épisodes sont attendus impatiemment du public favori. Très joli le *Voyage au Pays Basque...* film Eclipse.

A signaler : l'installation d'un nouveau Cinéma *Le Radio Cinéma!* rue du Marché, cet établissement, sous la direction de M. Vincent passe en ce moment : *La Vie de Christophe Colomb,* film à reconstitution historique, orchestre symphonique, très habilement dirigé par M. Dhondt. Nos meilleurs vœux de réussite à M. Vincent.

B. AUVERTIN.

L'Effort français

à Delac et Vandal
qui me donnent l'occasion
de venir exécuter en
France l'admirable scénario
inédit de Kistemaeckers
Fannie Ward
Avril 1919

DELAC & VANDAL présenteront **prochainement**



dans un scénario inédit de **H. KISTEMAECKERS,** *complètement exécuté en France*

La Semaine Niçoise

Voici pour répondre aux « Abonnés » du « Courrier », désireux d'avoir des renseignements complémentaires sur le Roméo-Cinéma.

C'est M. Coursin, aujourd'hui imprimeur rue Papon, qui, le premier, en octobre 1909, inaugura cet Etablissement. Exploitation habile et féconde! Dix-huit mois de succès au cours desquels M. Coursin tout en faisant ses affaires, répandit de la gaieté dans ce quartier un peu éloigné.

En avril 1911, la main passa pour 6 mois à M. Roux (tombé depuis au champ d'honneur) et nous trouvons alors, en octobre, M. Rosetti à la tête de l'établissement. Inutile de revenir sur les démêlés de cet exploitant avec la Municipalité, d'où fermeture en 1914.

Au début de la guerre, nouvelle exploitation de M. Coursin (un homme heureux décidément), puisque de décembre 1914 à février 1915, des recettes fructueuses emplirent sa caisse.

Depuis cette date, c'est l'oubli, et le Ciné de la rue de la République se morfond d'ennui comme un vieil acteur dont le public ne veut plus.

— Est-ce à dire que le Roméo est définitvement condamné, parce que éloigné du centre élégant et mondain de Nice? — Erreur, à mon avis. Jamais les Cinés de l'Avenue de la Victoire n'empêcheront un directeur intelligent de travailler rue de la République. Exemple?... le Politéama de la place Garibaldi, le Tivoly et le Teddy — tous font leurs affaires — Pourquoi?... parce que leurs directeurs savent très bien que la mentalité d'un hivernant de la rue Georges Clemenceau n'est pas celle d'un débardeur du Quai Lunel, et qu'avec un peu de doigté dans le choix des programmes on arrive à contenter sa clientèle.

Conclusion : *il y a place à Nice pour tout le monde, et plus il y aura de cinémas, plus les Niçois seront contents.*

La semaine passée joli geste du Journal *Le Petit Niçois* à l'occasion d'un meeting. Ce journal avait, en effet, invité tous les concurrents (garçons et jeunes filles) à une séance de Cinéma au *Novelty* de l'Avenue de la Victoire.

Programme attrayant en deux parties.

Joie des parents, rires, acclamations, applaudissements, enthousiasme, cette représentation fut pour les Tout-Petits une journée inoubliable.

Félicitons M. *Giron,* le propriétaire du Novelty, qui avait prêté gracieusement sa salle; M. *Février,* directeur du Femina et M. *Develle,* le directeur de l'Agence Générale Cinématographique de Nice pour leur concours précieux et désintéressé.

— Bel exemple à suivre.

PAUL BARRIÈRE.

Le Conseil Général de la Seine
découvre le Cinématographe
Contribution à l'Histoire d'une nouvelle Censure

Extrait du Compte rendu de la Séance du samedi 5 *juillet* 1919.
Vœu relatif au contrôle des films démoralisateurs.

M. VENDRIN. — Messieurs, à la suite de la campagne menée par certains journaux et notamment par *l'Humanité* et à la suite de mes interventions à cette tribune et des différents vœux émis par le Conseil général à l'unanimité au sujet de la suppression des films démoralisateurs, M. Malvy, alors ministre de l'intérieur, signait un décret le 2 mai 1917 pour la création d'une Commission chargée de la réglementation et du perfectionnement du cinématographe.

Cette Commission était composée de sénateurs, de députés, de conseillers municipaux de Paris, de M. le Préfet de Seine-et-Oise aujourd'hui Préfet de la Seine, d'instituteurs, d'institutrices, de fabricants de films, d'hommes de lettres, d'un représentant du syndicat des employés de cinémas et des directeurs de cinémas; j'en faisais également partie au titre de Conseiller général.

Vous n'ignorez pas, Messieurs, que l'industrie cinématographique a pris, en quelques années, un extraordinaire développement. Les statisticiens nous apprennent que les capitaux engagés en France dans les entreprises de cinémas dépasseraient aujourd'hui 600 millions, alors que le capital représenté par les entreprises théâtrales ne serait que de 150 millions. Le chiffre d'affaires des cinémas se traduirait par 200 millions, alors que celui du théâtre se limiterait à 25 millions.

L'industrie cinématographique occupe une place importante dans notre commerce d'exportation et fait vivre un nombreux personnel.

Le cinéma pourrait constituer un remarquable instrument d'éducation récréative; il importe qu'il ne soit pas un inquiétant agent de démoralisation. Telle est la préoccupation dont nous n'avons cessé de nous inspirer dans l'accomplissement de la mission que nous a conférée l'arrêté ministériel du 2 mai 1917 nous chargeant d'étudier les meilleures conditions de règlementation et du perfectionnement du cinématographe.

Nous avions tout d'abord à le doter d'un état civil.

Le décret du 6 janvier 1864 qui constitue, à l'heure actuelle, la charte des théâtres n'avait pas — et pour cause — prévu les représentations cinématographiques.

Sous quel régime doit être placé le cinématographe?

Appelé à se prononcer sur cette question en interprétant les lois existantes, le Conseil d'Etat avait été amené à penser que les représentations cinématographiques devaient rentrer dans la catégorie des spectacles de curiosités qui, aux termes de l'art. 6 du décret du 6 janvier 1864, restent soumis au pouvoir discrétionnaire des préfets et des maires.

Lorsqu'on se reporte à la circulaire ministérielle interprétant pour les préfets de l'Empire l'art. 6 du décret du 6 janvier 1864, on relève cette définition :

« Par spectacles de curiosités et autres établissements du même genre que concerne l'art. 6, vous devez entendre les petits spectacles de physique et de magie, panoramas, dioramas, tirs, feux d'artifice, expositions d'animaux, et tous les spectacles forains et d'exercices équestres qui n'ont ni emplacement durable ni construction solide ».

Serait-il vraiment rationnel de faire rentrer dans une semblable catégorie des établissements cinématographiques que nous voyons aujourd'hui installés dans des locaux permanents, aménagés comme de véritables salles de représentations théâtrales?

Déjà, diverses décisions de jurisprudence émanant notamment du Tribunal de la Seine et de la Cour de Paris, avaient dit :

« La projection cinématographique rentre dans l'exploitation théâtrale. Elle emprunte à l'interprétation théâtrale ses idées, son scénario, sa mise en scène, le jeu mimique de ses acteurs; elle procure la représentation d'une scène animée en donnant l'illusion de la vie, du mouvement, du jeu des acteurs; elle concurrence l'exploitation théâtrale et s'adresse au même public... La confection d'un film doit être considérée comme une édition et sa projection comme une exploitation théâtrale ». (Tribunal civil de la Seine, 18 décembre 1911, 29 juillet 1912, 15 juillet 1913. Cour d'appel de Paris, 10 novembre 1913).

Nous avons proposé de rompre avec les errements de la circulaire ministérielle du 19 avril 1913, de donner force légale désormais à l'interprétation du Tribunal de la Seine et



de la Cour de Paris et de rendre applicable à l'industrie cinématographique l'art. 1er du décret du 6 janvier 1864, relatif à l'industrie théâtrale en spécifiant :

« Toute personne voulant ouvrir ou exploiter une salle publique de représentations cinématographiques est tenue de faire, quinze jours au moins à l'avance, une déclaration. La déclaration indique : 1° les nom, prénoms, lieu de naissance, profession et domicile des directeurs et exploitants; 2° la situation de l'établissement; les conditions dans lesquelles doit avoir lieu l'exploitation. La déclaration est faite, pour Paris, à la Préfecture de police, et pour les départements, à la Préfecture, qui en transmettent copies au ministère de l'instruction publique et des Beaux-Arts. Il est immédiatement donné récépissé de la déclaration ».

C'est le régime de la déclaration, substitué à celui de l'autorisation préalable.

Nous avions le devoir de rechercher les moyens d'exclure les films démoralisateurs. Mais il y a un autre but à poursuivre : celui de relever le niveau intellectuel et moral des représentations cinématographiques.

Nous avons en conséquence demandé de décider que les entreprises de représentations cinématographiques reconnues d'gnes d'encouragement, notamment celles destinées à l'instruction de l'enfance et de l'adolescence, pourront être subventionnées par l'Etat, les départements et les communes.

Il serait injuste de ne pas reconnaître les services que le cinéma a rendus au cours de la guerre. En faisant du public le témoin ému et frémissant de tant d'actes d'héroïsme, il a contribué à entretenir à l'arrière l'énergie que l'on admirait au front. Dans les pays neutres, il nous a aidés à rétablir la vérité. En révélant l'indomptable effort de la France, il a fortifié le sentiment de confiance dans notre Victoire.

Ces actes de gloire impérissable, les plus grands que l'histoire ait jamais enregistrés, le cinéma devra les perpétuer comme la plus sublime leçon de patriotisme pour les générations de demain.

Mais ce n'est pas seulement le patriotisme que les visions du cinéma peuvent entretenir, c'est aussi l'esprit scientifique qu'elles peuvent éveiller et c'est la vie économique qu'elles peuvent favoriser.

Le grand éducateur qu'était l'inspecteur général Edouard Petit avait pressenti, dès 1908, le rôle que le cinématographe devrait être appelé à jouer dans l'instruction nationale. Il le montrait présentant des tableaux qu'expliquerait et commenterait la parole du maître.

La Ligue de l'enseignement a voulu reprendre l'idée et la faire fructifier.

Dans le rapport général qu'il présentait le 30 juillet 1914, au congrès de Nantes, le secrétaire général de la Ligue, notre distingué collègue, M. Léon Robelin, s'exprimait ainsi :

« On doit tirer un parti utile du cinéma dans le domaine de l'instruction. Les leçons de choses, d'histoire naturelle, de géographie notamment, pourront être enseignées par le cinéma. Grâce à lui, chaque province, chaque pays pourront être évoqués devant les élèves au moyen de films ingénieux. Ceux-ci montreraient aux enfants les aspects des différents points de l'univers, avec leurs coutumes, leur industrie, leur végétation, leurs monuments. L'enseignement, en prenant un intérêt plus grand, deviendrait en même temps plus pratique et plus vivant ».

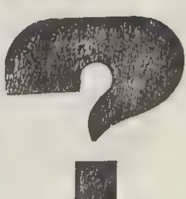
Le cinéma éducateur de la Ligue de l'enseignement devait fonctionner à Paris le 15 octobre 1914. La guerre est venue, mais si la réalisation des projets était suspendue, elle n'était pas abandonnée. Un autre de nos collègues, un des directeurs d'école les plus méritants de la ville de Paris, M. Collette, se rendait compte qu'au lendemain de la guerre, l'Ecole nationale aurait à accomplir une œuvre plus importante encore que par le passé, et, comme l'un des plus sûrs moyens

AGENCES RÉGIONALES :
Marseille - Lyon
Lille - Toulouse
Bordeaux - Nantes

Le plus émouvant
des Drames passionnels

L. SUTTO
9, Place de la Bourse
PARIS

UN HOMME ASSASSINA



1er ÉPISODE
L'OR ET LE SANG

2me ÉPISODE
Mais une Enfant parla

comprendra deux épisodes de 1100 m. environ
c'est-à-dire
qu'il fera remplir les salles pendant 2 semaines

ÉDITION ESSANAY & Cie

Grosse
Publicité
=
2 Affiches
160 × 235
=
2 Affiches
80×120
6 couleurs



SPÉCIMEN D'UNE AFFICHE

Grosse
Publicité
=
Scenario
Illustré
=
Une Série
de PHOTOS

de vivifier l'enseignement, il préconisait, lui aussi, l'action du cinéma. L'expérience fut pleinement satisfaisante et M. Painlevé constituait aussitôt, au Ministère de l'Instruction publique, une Commission à laquelle il confiait le soin d'étudier l'adaptation pratique du cinéma à l'enseignement.

Ce ne sont pas seulement les enfants qui pourraient s'instruire au cinéma; ce pourrait être aussi les adultes. Déjà, l'on a donné des représentations cinématograjhiques d'expériences de labourage au moyen de tracteurs mécaniques.

Les sciences, dans leurs applications pratiques, peuvent trouver dans le film un moyen d'initiation.

Si nous nous voyons obligés de conclure à de sévères mesures de contrôle pour mettre un terme à des spectacles démoralisateurs, nous demandons de favoriser le développement de l'industrie cinématograhique lorsqu'elle remplit la tâche d'accélérer d'heureuses transformations, de rajeunir les méthodes d'instruction, de donner des enseignements sous la forme la plus attrayante. C'est dans cet espoir que nous vous proposons une nouvelle réglementation du cinéma, réglementation à la fois libérale et plus vigilante que par le passé. Il va sans dire qu'elle ne saurait s'appliquer qu'aux établissements cinématographiques proprement dits. Nous n'entendons pas favoriser des établissements plus ou moins louches qui voudraient installer, accessoirement, un cinéma, dans la pensée de faire affluer chez eux les clients.

Au moment où nous concentrons tous nos efforts contre l'alcoolisme, personne n'admettrait que le cinéma pût devenir un auxiliaire de plus pour les débitants d'alcool, les cafés chantants, les music-halls, pas plus que les établissements forains ne sauraient bénéficier de la législation nouvelle. Ils doivent rester soumis, pour les représentations cinématographiques qu'ils voudraient organiser, au régime de l'autorisation préalable. Enfin, aucun cinématographe ne devrait être établi, à titre de dépendance ou d'attraction, dans des lieux où seraient pratiqués soit la prostitution, soit le débit de spiritueux, d'apéritifs ou de boissons alcooliques dont la vente est trop légitimement proscrite.

Sous le bénéfice de ces observations, nous avons l'honneur de soumettre à l'approbation ministérielle un projet de décret qui est ainsi libellé :

« Article premier. — L'art. 1er du décret du 6 janvier 1864, relatif à la liberté de l'industrie théâtrale, est applicable à l'industrie cinématographique.

« Toute personne voulant ouvrir ou exploiter une salle publique de représentations cinématographiques est tenue de faire, quinze jours au moins à l'avance, une déclaration.

« La déclaration indique :

« 1° Les nom, prénoms, lieu de naissance, profession et domicile des directeurs et exploitants;

« 2° La situation de l'établissement;

« 3° Les conditions dans lesquelles doit avoir lieu l'exploitation.

« La déclaration est faite, pour Paris, à la Préfecture de police, et pour les départements, à la Préfecture, qui en transmettent copie au ministère de l'Instruction publique et des Beaux arts.

« Il est immédiatement donné récépissé de la déclaration.

« Ne peuvent ouvrir ou exploiter une salle publique de représentations cinématographiques les personnes énumérées aux art. 3 et 4 de la loi du 9 novembre 1915, relative à la réglementaion de l'ouverture des débits de boissons.

« Art. 2. — Les entreprises de représentations cinématographiques reconnues dignes d'encouragement, notamment celles destinées à l'instruction et à l'éducation, peuvent être subventionnées par l'Etat, les départements et les communes.

(A suivre.)

SUR L'ÉCRAN

Ceux qui n'acceptent pas le décret du 3 Août

M. Louis Aubert est de ceux-là et parmi les plus énergiques. Nous nous plaisons à le citer, car le concours d'une telle personnalité peut faire pencher la balance en notre faveur.

« *L'industrie cinématographique a-t-elle engagé des milliards de capital pour concurrencer guignol, nous dit M. Louis Aubert? J'ai proposé à la Chambre Syndicale de demander au Ministre de l'Instruction publique et des beaux-arts que son décret ne soit applicable qu'aux films projetés dans les cinémas acceptant des enfants au-dessous de 15 ans et non accompagnés.*

Si cet amendement n'est pas adopté, nous n'avons qu'à arrêter purement et simplement la sortie de nos films nouveautés. Le lock-out des Directeurs de Marseille n'a pas si mal réussi. Il a montré que nous étions capables, dans les circonstances graves, d'un mouvement de pure solidarité.

« *On jouera dans les salles où l'écran sera éteint, l'Entôleuse ou l'Ecole des Satyres. Ainsi la morale aura toutes satisfactions.* »

Bravo!

On ne saurait mieux définir la situation. Et c'est ainsi que nous aimerions entendre parler tous les Editeurs de films. On aurait tôt fait d'avoir raison.

Hyménée.

Lundi 11 août, a été célébré à Boitsfort (Bruxelles), le mariage de M. Robert O. Coppens, fils de l'artiste peintre bien connu, avec Mlle Lucienne Villers.

Les témoins étaient, pour la mariée, son oncle, M. J. Cri-

keler, ingénieur, et Me Simon Sasserath, avocat à la Cour d'appel.

Les témoins pour le marié étaient son oncle, le lieutenant-général Cabra, gouverneur militaire de la position fortifiée d'Anvers, et M. Henry Samuel, banquier à Bruxelles.

Le marié est le frère du glorieux aviateur Willy Coppens, as des as belge.

La mariée est la fille de M. Alfred Villers, propriétaire des brevets de l' « Unic Ecran » et Directeur pour la Belgique de la Publi-Ciné de Paris.

Qu'on se le dise...

En raison de l'énorme succès remporté par la vente-réclame qu'elle vient de faire, la Maison Gleyzal, 46, rue du Château-d'Eau, *fera une nouvelle vente de* 10 *postes complets Pathé Frères, avec projecteur renforcé, table en fer, carters*, etc., de 90 et 50 ampères *avec* 30 0/0 *de réduction sur les prix habituels.* Les postes *neufs* seront vendus au même prix que ceux d'occasion.

Ceux qui rentrent.

M. Marcel Sprécher, un de nos bons amis, le frère de M. Raymond Sprécher, si sympathique à tous les cinématographistes d'avant-guerre, à son tour, est rentré des armées. Il prend la direction des services de la location de la *Raoult film*, ce dont nous sommes très sincèrement heureux.

Notre excellent collaborateur et ami le lieutenant Charles Tavano, lui aussi dépose le harnois glorieux du poilu. Il vient d'être démobilisé après cinq années de campagne au feu. Ses brillants états de services attestent sa valeur. Aussi, nous sommes extrêmement satisfaits de savoir que la Maison L. Aubert accueille le vaillant soldat et lui confie un poste de choix.

M. Charles Tavano est un professionnel de premier ordre. Nourri dans le sérail cinématographique, il en connaît tous les détours. C'est une bonne recrue pour la puissante Société L. Aubert et nous ne saurions trop féliciter son sympathique directeur de son choix heureux.

Avec les Borzecki, les Brémond, les Régnault, les Tavano, M. L. Aubert possède un état-major qui le mènera à la victoire. Au moment critique que nous traversons, les braves de la guerre sauront être aussi les braves de la vie.

Le *Courrier*, en remerciant M. L. Aubert du concours qu'il prête à nos camarades retour des armées, marque cette nouvelle preuve de solidarité afin qu'elle ne soit pas oubliée.

Le lieutenant Laoust, du 16e Bataillon de chasseurs à pied, beau-fils de notre excellent ami Lelluin dont nous déplorons encore la mort au champ d'honneur, démobilisé depuis le 10 août, est rentré dans la vie civile. Le lieutenant Laoust partit au 72e d'infanterie. Il a fait toute la campagne dont il rentre avec de nombreuses citations et plusieurs blessures. C'est un brave dans toute l'acception du terme. Des hommes comme celui-là honorent une corporation et forcent l'admiration.

Démobilisé, M. Laoust se propose de remonter ses exploitations de Saint-Quentin. On ne saurait lui souhaiter autre chose que prompte réussite. Il a bien gagné le droit au bonheur.

Un nouveau confrère.

Cédant aux pressantes sollicitations de ses nombreux amis, M. Coissac, président de l'Association de la presse cinématographique française, s'est décidé à reprendre la plume qu'il a maniée pendant vingt ans avec autant de compétence que d'autorité.

Le premier numéro de son journal: *Cinéopse*, va paraître au début de septembre. Nous l'attendons pour le présenter à nos lecteurs.

On dit que...

Jeudi dernier a eu lieu une présentation privée du film « *Tréflar* », conçu et mis en scène par un des maîtres du roman populaire, M. Léon Sazie.

M. Sazie, dont la renommée au Cinéma n'est plus à faire depuis le succès légendaire de Zigomar, mérite cependant d'être cité à l'ordre du jour... du cinéma pour avoir su produire une œuvre de telle envergure dans les circonstances difficiles où se trouve actuellement le film français.

Nous sommes heureux de signaler que c'est un des très rares films français qui fut enlevé d'emblée par nos amis les Américains.

Il fallait s'y attendre.

M. A. Verchère, secrétaire général du syndicat patronal de la cinématographie lyonnaise nous informe que la décision de M. Herriot, maire de Lyon, n'est pas du tout conforme à nos espérances.

Il vient de recevoir en effet avis de la Mairie Centrale que le délai accordé pour l'application de l'arrêté concernant l'emploi du film ininflammable était prorogé jusqu'au 1er avril 1920, soit de six mois seulement.

Il est certain que M. Herriot, à l'heure actuelle, ne sait plus de quelle manière prendre une décision équitable. Faute d'entente nous allons créer encore des complications nouvelles à l'exercice de notre industrie. Mais tout le monde n'en pâtira pas.

Il fallait s'y attendre, quand le « Bordeaux » est tiré, il n'y a plus qu'à le boire.

Les petits tyrans.

Personne ne l'ignore, les Etablissements L. Aubert ont toujours été soucieux de présenter au public les nouveautés françaises les plus capables de retenir à bon droit son attention.

N'est-ce pas le cas pour les films empreints du meilleur esprit satirique français, du parisianisme le plus exquis créés par Clément Vautel avec le concours d'artistes en vedette tels que Léon Bernard, de la Comédie Française, Galipaux et Suzanne Judic, sous l'heureuse impulsion de MM. Lutz-Morat et Jean Chataigner, metteurs en scène?

Les Petits Tyrans

tel est le titre générique de la série d'actualité que la maison Aubert offrira prochainement à MM. les Directeurs.

Nous ne doutons pas de leur succès auprès des personnalités averties du monde de l'écran. Ce sera de leur part la meilleure manière de soutenir le film français.

USINES

L. GEVAERT & Cº

VIEUX-DIEU-LES-ANVERS (Belgique)



"GEVAERT"

Pellicule pour Cinématographes

à **Emulsion** **parfaite** et à **Support** **durable**

spécialités :

NÉGATIVE anti-halo -- POSITIVE colorée

LÉOPOLD SUTTO

Directeur Général des Services de Vente pour l'Europe

9, Place de la Bourse, PARIS

TÉLÉGR. : SUTTO-PARIS

TÉLÉPHONE : CENTRAL 82-00





Messieurs les Directeurs, ceci est la vérité

"FOX FILM" dans ses précédents Communiqués, vous a promis beaucoup.

"Fox Film" fait des promesses avec la certitude de les tenir... L'heure des réalisations approche.

Messieurs les Directeurs, notez bien ce qui suit et accourez en nombre le **Lundi 1er Septembre**, à 2 h. 1/2, au **Palais de la Mutualité** (Salle du Rez-de-Chaussée).

La Société **"FOX FILM"**, heureuse d'entrer en relations avec vous, vous montrera ce jour-là :

LA FEMME FARDÉE

magistralement interprétée par **William FARNUM** et **Jewel CARMEN.**

A ce grand Film, viendront s'ajouter une **"SUNSHINE *COMEDIE*"**

Mariage... aux Bégonias !

et un **"DICK and JEFF"** (Dessins animés) qui n'engendreront pas la mélancolie.

*
* *

Messieurs les Directeurs, en dehors de cette première Présentation, vous serez bientôt invités à venir admirer, dans une Salle spéciale, un FILM SENSATIONNEL

La Reine des Césars

qui comporte une Mise en scène inégalée et une figuration extraordinaire.

Cette reconstitution historique, qui a coûté à la **"FOX FILM"** la bagatelle de **TROIS MILLIONS,** ne vous coûtera, à vous, que la peine... ***d'encaisser de beaux écus.***

FOX FILM





24, Boulevard des Italiens -:- Entrée : 1, Rue Taitbout, PARIS-9e

Téléphone : LOUVRE 22-03





PETITES NOUVELLES :



A dater du 15 septembre les bureaux et magasins de la *Vitagraph* seront transférés 25, rue de l'Echiquier, Paris (X^e).

L'Homme sans visage, le grand film de Louis Feuillade, édité par la Maison Gaumont, est interprété par MM. René Cresté, Mathé, Michel et Leubas.

On trouve chez M. Apied, ingénieur-constructeur, 62, rue Bobillot, Paris, des transformateurs, des tableaux complets pour cabines fonctionnant sur tous courants, grands économiseurs de force et d'argent.

Aux termes d'une délibération en date du 26 mai 1919, le Conseil d'administration de la *Société Française des Cinémas*, a décidé de transférer à Paris, *boulevard Poissonnière*, *n°* 20, où il se trouve actuellement, le siège de ladite Société qui était précédemment en la même ville, boulevard Rochechouart, n° 56.

M. Clara Juan a vendu à M. Haiman Jean le Cinéma de l'Horloge, qu'il exploitait place de la Gare, au Parc-St-Maur.

La Société Rousseau et Vergucht, dont le siège est à Tourcoing (Nord), rue des Anges, 17, a cédé à M. Marcel Samuel, à Courbevoie (Seine), 2, avenue Gallieni, le « Splendid Cinéma », qu'elle exploitait à Tourcoing, rue des Anges, 17.

M. Emile Samuel, demeurant à Neuilly-sur-Seine, 25, rue Ibry, a cédé à M. Oscar Lussiez, à Paris, 13, avenue Pasteur, le « Trianon », qu'il exploitait à Neuilly-sur-Seine, 25, rue d'Ilbry.

Nous lisons dans l'*Excelsior* du 9 juillet, « que les notabilités cinématographiques de Buenos-Aires se sont réunies pour offrir un banquet à M. Max Glucksmann, le cinématographiste argentin bien connu, à l'occasion de son départ pour l'Europe.

« A l'issue de ce banquet, des paroles très élogieuses et méritées ont été adressées à M. Max Glucksmann, qu'on a tenu à assurer des sentiments de sympathie générale avant son départ.

« M. Max Glucksmann, qui s'est embarqué à Buenos-Aires sur le vapeur *Gelria*, à destination de la France, sera parmi nous très prochainement et le monde cinématographique français devra d'autant plus s'en féliciter que M. Glucksmann est animé du grand désir de traiter à nouveau des affaires intéressantes de films français, comme il le faisait alors que la production française permettait d'importants achats. »

A la promotion du 14 juillet nous relevons les noms de:

M. Henri Mathonet et M. Dormel, pour services rendus en Belgique pendant l'occupation allemande.

Médaille d'argent avec diplôme d'honneur du Mérite de France et des Colonies.

L'OPÉRATEUR.





Le genre « Roman à épisodes » compte au milieu du public des cinémas bien des admirateurs et aussi bien des détracteurs qui, non sans raison, objectent la longueur, la monotomie et surtout la ressemblance des divers épisodes.

Par contre, avec la *Secte noire,* les défenseurs de ce genre de films, verront avec plaisir les efforts faits par la Maison Harry pour donner de l'intéresant et de l'inédit.

La Secte noire, bien que n'étant qu'une fiction, permet de présenter la science ésotérique et la science électro-biologique s'opposant l'une à l'autre.

La science ésotérique dont les mages avaient le secret et qu'ils ne révélaient qu'aux initiés, après avoir subi les épreuves rituelles, comporte entre bien d'autres, les pouvoirs magiques et les secrets de l'occultisme.

La suggestion, elle, est du domaine exclusif du psychisme inférieur.

D'après Grasset les suggestions peuvent être classées en deux grandes catégories : les suggestions intrahypnotiques c'est-à-dire celles qui se réalisent au cours de l'hypnose pendant qu'on les a provoquées et les suggestions posthypnotiques qui se réalisent après le réveil.

L'hypnotisme étant une science prouvée, certaine, précise, les Maîtres Charcot et Féré en obtinrent à la Salpêtrière et à Nancy des résultats merveilleux.

Etant donné que dans le somnambulisme le sujet devient la chose de l'opérateur et qu'il est accessible à toutes les suggestions on peut juger de quels effets dramatiques et scientifiques se compose ce film, combat de l'isotérisme et de l'hypnotisme, qui se nomme *Les Mystères de la Secte Noire.*

Voici le résumé des deux premiers épisodes : Dans l'intérêt de la science, le docteur Rambaud s'est affilié à la secte afin d'en connaître les secrets et fut exécuté comme traître par cette secte ainsi que ses deux filles.

Le Docteur Rambeaud a laissé un élève le Docteur Ancelin qui cherche à connaître le mystère de ces trois morts violentes. Pour cela, il se rend chez Mme Rambeaud et lui fait part de ses craintes et la prie de lui laisser opposer sa science aux mystères qui pèsent sur la famille.

Pour arriver à ses fins, le Grand Maître de la Secte a donné ordre à Jim Ranck, l'un de ses adeptes, de se fiancer avec Marie Rambeaud et de la faire disparaître.

Le Docteur Ancelin veut connaître le mystère. Il s'introduit dans la maison et commence ses investigations.

Durant ce temps, Jim suggère à sa fiancée de descendre dans un caveau secret et de se donner la mort, mais, par bonheur, le Docteur veille et, au moment où elle va se frapper, arrête son bras et la sauve de ce suicide involontaire.

On transporte la jeune fille dans le salon et le Docteur Ancelin explique à Mme Rambeaud ce qui vient de se passer.

Le lendemain, Jim Ranck veut connaître le résultat de sa tentative. Il est tout surpris de voir sa fiancée bien portante. Jim Ranck parvient à savoir que le Docteur Ancelin s'est interposé entre lui et sa victime et a fait connaître le résultat de son enquête au Grand Maître.

Celui-ci envoie alors à Marie une plante empoisonnée.

Par défiance, le Docteur Ancelin l'examine et l'emporte dans sa chambre.

Au milieu de la nuit, il est aux trois quart asphyxié par les vapeurs nocives qui s'échappent de la fameuse plante. Il n'est sauvé de la mort que par l'intervention de Marie.

Par ce qui précède, on voit combien les *Mystères de la Secte Noire* sortent de l'ordinaire. Je suis persuadé que ce film tiendra ce qu'il promet, malgré tout, je préfère attendre la vision complète avant de donner une appréciation motivée. Pour aujourd'hui je me contente de dire que le commencement est parfait à tous les points de vue et que la thèse de l'auteur passionnera tout le grand public.

Une Tante à héritage, excellent film comique au sens le plus exact du mot. *Cela force au rire* ce qui est bien la plus grande qualité pour un film de ce genre.

Le Prix de la Fierté, comédie dramatique en cinq actes, interprétée par June Elvidge, Carlyle Blackvell et Franck Mils, est également à retenir. Je le conseille tout particulièrement aux directeurs soucieux de passer de bons films devant un public de famille.

Son Habit, de *l'Agence Générale,* est certes l'un des meilleurs films de la semaine, l'intrigue est moyenne, mais combien les plus petits détails sont fouillés. Rien n'est laissé au hasard et l'interprétation est digne de bien des éloges.

Son Habit est l'histoire d'un simple et honnête garçon qui finit par prouver ses capacités et devenir ainsi le co-directeur d'une maison de commerce.

Ce qui est à retenir dans ce bon film, c'est surtout la clarté et la justesse d'interprétation. Depuis bien longtemps on n'avait eu le plaisir de voir une aussi jolie bande qui fait honneur à l'Agence Générale Cinématographique.

Les Loups de la Prairie, excellent drame du Far-West, qui nous montre une fois de plus un aspect de l'âme américaine. Le scénario en est assez intéressant et l'exécution au-dessus de toute critique.

Sous le lit, bon comique, dans lequel on voit deux escrocs trop ingénieux se faire pincer par un détective et prendre l'oreille basse le chemin de la prison.

Perdue! de la Maison Pathé, est un bon drame dans lequel Alexandre donne la mesure de son grand talent qui sait si bien tenir son public sous un charme inexplicable.

Chasse à l'Aigle et à la tortue dans les Marais du Vardar, bon documentaire, dont l'intérêt se trouve doublé par les évènements qui se déroulent actuellement.

Avec Lune de Miel sans Miel, l'Eclipse tient une bonne place dans la production de la semaine. Ce bon film comique nous fait assister aux aventures de ce pauvre Agénor qui vient d'épouser la plus jolie fille du Pays. Malheureusement pour lui, ses amis lui jouent des tours pendables et les paroles d'amour se changent bientôt en hoquets douloureux. Mais tout finit bien et Agénor a bientôt le plaisir si désiré, d'embrasser sa jeune femme dans la pénombre d'un crépuscule magnifique....

DES ANGLES.

Les Présentations

Palais de la Mutualité, 325, Rue Saint-Martin

Etablissements Pathé frères

Service de Location : 67, Fg St-Martin Tél. Nord 68-58

PROGRAMME N° 38

Présentation du 20 août 1919

LIVRABLE LE 19 SEPTEMBRE 1919

ITALA FILM TORINO. — Pathé Editeur. — *Le Mariage d'Olympe*, comédie en 4 actes d'après Emile Augier. 2 aff. 120/160. 1 poch. 8 photos........ 1300

MACK SENNETT COMEDIES. — Pathé Editeur. — *Casimir Hercule*........ 200

PATHÉ. — *Les Trois Potards*, scénario et mise en scène de Lucien Nonguet. 1 aff. 120/160........ 480

PATHÉ. — *Les Volcans du Japon*........ 175

HORS PROGRAMME

PATHÉ. — Pearl White dans *Par Amour*. 8e épisode : *Coup manqué*. E aff. 120/160. 1 pochette générale pour toute la série........ 600

Comptoir Ciné Location Gaumont

28, Rue des Alouettes Tél. Nord 51-13

Présentation du 19 août 1919

LIVRABLE LE 22 AOUT 1919

Gaumont-Actualités n° 34........ 200

LIVRABLE LE 19 SEPTEMBRE 1919

PARAMOUNT PICTURES. — Exclusivité Gaumont. — *Cœurs Esclaves*, drame avec Louise Huf (affiches et photos)........ 1370

ARTCRAFT. — Paramount Pictures. — Exclusivité Gaumont. — *L'Illusion du Bonheur*, comédie sentimentale, production C. B. de Mille (aff. et photos)........ 1670

CHRISTIE COMÉDIES. — *Exclusivité Gaumont*. — *Le Quatorzième*, comédie comique (aff.)........ 300

Etablissements L. Aubert

124, Avenue de la République Tél. Roquette 73-31 et 73-32

Présentation du 19 août 1919 à 10 heures

LIVRABLE LE 19 SEPTEMBRE 1919

FOX FILM CORPORATION. — *Miss U. S. A.* comédie sentimentale, aff. photos........ 1400

Un Bienfaiteur de l'Humanité (Dick and Jeff), dessins animés........ 170

SUNSHINE COMÉDIES. — *Alcyndor a la vie dure*, comique, aff. photos........ 600

TRANSATLANTIC. — *Aubert-Magazine* n° 40........ 150

LIVRABLE LE 22 AOUT 1919

L. AUBERT. — *Aubert-Journal*........ 150

Agence Générale Cinématographique

16, Rue Grange-Batelière Tél. Cent. 0-48 et Gut. 30-80

Présentation du 18 août 1919

Présentation du 18 août 1919 à 14 heures

L'Avion-Fantôme, 5e épisode : *L'Explosion en mer*. env. 780

Baignade à Ceylan, plein air........ env. 115

Geneviève prise au piège, comédie........ env. 6000

Charlot violoniste, réédition........ env. 720

La Petite Espiègle, comédie dramatique interprétée par Harry Morey et Gladys Leslie (Creater Vitagraph)........ env. 1400

Ciné-Location-Eclipse

94, Rue Saint-Lazare Tél. Louvre 32-79 et Cent. 27-44

Présentation du 18 août 1919

LIVRABLE LE 19 SEPTEMBRE 1919

ECLIPSE. — *Sports d'hiver au Canada*, plein air........ 125

ROYAL-FILM. — *Un vol étrange*, aventure mystérieuse d'après la Nouvelle de l'Américain Heywood, mise en scène de H. Desfontaine, interprété par Mlle Colliney de l'Odéon, aff., photos........ 930

TRIANGLE KEYSTONE. — *Troudevrille détective*, comédie comique........ 560

HORS PROGRAMME

TRANSATLANTIC. — *Le Vedette Mystérieuse*, ciné-roman d'aventures en 12 épisodes, adapté par André Heuzé, publié dans *La Vérité*. 7e épisode : *Le Phare de Pigeon Point*, aff., photos........ 680

Union-Eclair

12, Rue Gaillon Tél. Louvre 14-18

Présentation du 19 août 1919

LIVRABLE LE 19 SEPTEMBRE 1919

VEDETTE U. A. — *La Princesse de Bagdad*, drame, aff. photos........ env. 1200

LIVRABLE LE 22 AOUT 1919

ECLAIR. — *Eclair-Journal n° 33*........ 200

Cristal-Palace, 9, R. de la Fidélité. Métro : Gare de l'Est

Cinématographes Harry

158 *ter*, Rue du Temple Tél. Archives 12-54

Présentation du 20 août 1919

Présentation du 20 août 1919 à 14 heures

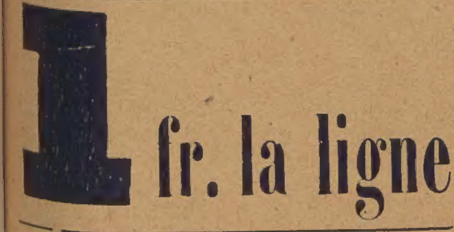
Les Mystères de la Secte Noire, troisième épisode : *La roue mystérieuse*, 2 aff., photos........ env. 510

Charley Prince du Sang, comique........ env. 315

L'Homme qu'elle épousa, comédie dramatique interprétée par Miss Cail Kane, 2 aff. photos........ env. 1425

Messieurs les Editeurs sont priés de vouloir bien nous indiquer l'heure de leurs présentations. Nombre de nos lecteurs nous demandent de les mentionner.

PETITES ANNONCES



Nous prions nos lecteurs de ne pas nous demander par téléphone de renseignements au sujet des petites annonces, mais de se conformer aux indications données dans chacune d'elles Nous n'en savons pas davantage au Courrier.

Si vous tenez à gagner du temps et de l'argent, faites toutes vos transactions à l'aide des Petites Annonces.

Si vous voulez mesurer la puissance du *Courrier* et sa diffusion, faites une petite annonce. Vous compterez ensuite les réponses qui vous parviendront.

DEMANDE DE CAPITAUX

JE DÉSIRE trouver commanditaire pouvant apporter 25.000 francs afin de lancer en grand Magnifique Théâtre Cinéma situé au centre de grande ville où quatre régiments sont casernés - Installation moderne en cours Ouverture pour Septembre - Grand avenir. Pour tous renseignements et conditions adresser correspondance : L. N. Courrier Cinématographique, Bd St-Denis, Paris. (33)

DEMANDES D'EMPLOIS

SPÉCIALISTE réclame spectacles recherche emploi secrétaire ou chef publicité cinéma ou music-hall. Références sérieuses, prétentions modestes. Ecrire Eugène, 82 Bd Beaumarchais. Paris. (32-33)

OPÉRATEUR de prise de vues très consciencieux, 15 ans d'expérience, ex-Dr d'une maison d'édition à l'étranger. parlant 4 langues, spécialiste en éclairages à effets artistiques. références sérieuses, recherche emploi chef autographe par contrat après essai Ecrire S. B. au *Courrier*. (32-33)

JEUNE COMIQUE, bon mime démobilisé, désire tourner films. R.C. aux bureaux du *Courrier* (33)

OPÉRATEUR 10 ans de métier. Directeur Artistique pendant 4 années. libre fin octobre, cherche emploi similaire. Paris Banlieue ou province. Ecrire A. B. Charlix, Casino, le Crotoy (Somme) (33)

DÉMOBILISÉ demande place Cinéma caissier, contrôleur, M.B. Bureau du *Courrier* (33)

OFFRES D'EMPLOIS

ON demande d'urgence de bons tireurs développeurs. Ecrire au *Courrier* qui transmettra. (30)

REPRÉSENTANTS SÉRIEUX sont demandés pour région de Nancy, Normandie et Bretagne, Super-film-location, 8 bis, Cité Trévise, Paris. (31)

NOS camarades démobilisés sont sans emploi. Si vous avez besoin de personnel, Messieurs les Directeurs, demandez-le par la voie des petites annonces. Vous aurez vite sans perte de temps, toutes satisfactions. Les vrais professionnels lisent *Le Courrier*. (15)

ACHAT & VENTE DE MATÉRIEL

A VENDRE 1° 2 postes Pathé complets : 90 Ampères et 50 Ampères. 2° 2 appareils Prises de vues Pathé, professionnels. Ecrire au *Courrier*. (30)

M·D· Pré-Saint-Gervais, G. D. Pantin. FABRIQUE DE FAUTEUILS à bascule & strapontins pour cinéma. Prix réduit et livraison rapide. Correspondances et commandes Delaporte, 21 Rue Chevreul, Pantin. (33-34-35-36)

IRIS pour appareils de prise de vues cinéma pour fondu obturant complètement - Réparations d'appareils - René, 96, R. Nollet, Paris. dle soir de 19 à 22 heures. (31-33)

A VENDRE : Bonne occasion. Une grande cabine Pathé, état neuf un objectif Hermagis 85 mm. - Royal-Cinéma, Aix-les-Bains. (31-33)

GROUPE électr. Aster 25 amp. 110 v. état garanti 2,750 f. Ecr. Eydelnanth, Ing. 46, Rue de Trévise Paris, (31-33)

EN raison de l'énorme succès remporté par la vente-réclame qu'elle vient de faire, la maison GLEYZAL, 46, Rue du Château-d'Eau, fera une nounouvelle vent ede 10 postes complets Pathé frères avec projecteurs renforcés, table en fer, Carters, etc. de 90 et 50 amp. avec 30% de réduction sur les prix habituels. Les postes neufs sont vendus au même prix que ceux d'occasion.

OCCASION plusieurs postes Pathé dernier modèle 50 et 90 A table fer état neuf, générateurs chalumaux, réparations rapides et soignées de projecteurs de toutes marques. S'adresser E. Stengel, 11, Fg St-Martin, Paris. (33)

A VENDRE 1 poste Gaumont complet avec chronomégaphone grand modèle 24 films et 73 disques 50 o/o de rabais, pour renseignements, écrire Bernoux, 228, Av. de Saxe, Lyon. (33)

APPAREILS projecteurs neufs et d'occasion à vendre. Blériot, 187, rue du Temple, Paris. (14)

DE nombreux directeurs qui se réinstallent cherchent du matériel. Si vous en possédez à vendre, annoncez-le dans nos petites annonces à 1 fr. la ligne. Vous rendrez service et vous gagnerez de l'argent. (15)

ACHAT & VENTE DE FONDS

ON DEMANDE à acheter un cinéma bien agencé; dans ville assez importante, faire offres à M. PERRIN au *Courrier*.

ACHÈTERAIS cinéma. Faire offre Marcel, 63, Bd Strasbourg. (33)

SI VOUS désirez acheter un Cinéma faites une série de petites annonces dans *Le Courrier* à 1 fr. la ligne. Il n'existe pas de moyen plus sûr et plus économique. (14)

LE MONITEUR DES CINÉMAS, 39 *bis*, Rue de Châteaudun, a de nombreux acheteurs pour cinémas à Paris, banlieue ou province. Faire offre d'urgence. (29-38)

CINÉMA belle installation, seul dans ville vivante Bénéfices minimum 25.000 fr. Ecrire pour prendre adresse au *Courrier* (Timbre). (32-33)

Le Gérant : Charles LE FRAPER.

IMPRIMERIE DU CENTRE
58, rue Greneta. — Téléph. : Central 66-64

Sponsored by the University of Wisconsin-Madison Center for Interdisciplinary French Studies, the French Embassy, and the ACLS Digital Extension Grant, “Globalizing and Enhancing the Media History Digital Library” (2020-2022)

